# Interventions linguistiques dans les médias

Du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008

par

Raymond Gagnier

Le français des médias Nombre d'interventions (lettres) du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008

### Médias écrits

Agence France-Presse	5
Les Affaires	3
L'Avenir de l'Est	4
Le Devoir	39
Le Journal de Montréal	85
Le Journal de Québec	4
La Presse	5
Presse Canadienne	13
Le Soleil	
	158

## Médias électroniques

Radio-Canada CBFT-TV	8
Radio-Canada RDI-TV	27
Télé-Québec	1
TQS-TV CFJP	5
TVA CFTM	4
Radio-Canada FM 95,1	21
	66

## **Divers**

Canal D, TV 5, Hydro-Québec, Protégez-vous, La Tribune, etc. <u>22</u>

> **Total** 246

Accusés de réception: 43

Félicitations à des journalistes 8 (incluses dans le total)

Le français des médias Répartition des écarts linguistiques (fautes) du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008

### Médias écrits

Agence France-Presse	6
Les Affaires	3
L'Avenir de l'Est	9
Le Devoir	46
Le Journal de Montréal	98
Le Journal de Québec	4
La Presse	9
Presse Canadienne	16
Le Soleil	-
	191

## Médias électroniques

Radio-Canada CBFT-TV	9
Radio-Canada RDI-TV	27
Télé-Québec	2
TQS-TV CFJP	5
TVA CFTM	4
Radio-Canada FM 95,1	19 66
Divers	_26

Total

283

# Le français des médias Nombre d'interventions

	Du 3 janvier 2007 au 31 décembre 2007		Du 1 <sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008	
Médias écrits	Lettres	Fautes	Lettres	Fautes
Agence France-Presse	10	14	5	6
Les Affaires	17	22	3	3
L'Avenir de l'Est	9	10	4	9
Le Devoir	34	37	39	46
Le Journal de Montréal	119	144	85	98
Le Journal de Québec	6	8	4	4
La Presse	21	23	5	9
Presse Canadienne	25	35	13	16
Le Soleil	9	9	_	
	250	302	158	191
Médias électroniques				
Radio-Canada CBFT-TV	18	18	8	9
Radio-Canada RDI-TV	28	28	27	27
Télé-Québec	-		1	2
TQS-TV CFJP	16	16	5	5
TVA CFTM	10	10	4	4
Radio-Canada FM 95,1	16	15	21	19
Radio-Canada 11vi 75,1	88	87	66	66
Divers	40	60	22	<u> 26</u>
Total	378	449	246	283

## Erreurs linguistiques les plus communes Nombre d'occurrences (par ordre décroissant) Du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008

<u>émettre</u> : un certificat, document, permis, passeport → délivrer	
un communiqué → diffuser, publier	{14
un mandat (d'arrêt) → décerner, délivrer, lancer	
vente <u>à rabais</u> → au rabais	
justice, travail à rabais → au rabais	{14
transporteur (avion, train) à rabais → à bas prix, bon marché	
éligible → admissible à, avoir droit à	12
<u>copie</u> → exemplaire	10
se traîner les pieds → atermoyer, renâcler, traîner les pieds	10
trève → trêve	7
loger un appel téléphonique → appeler; ~ une plainte → déposer	6
prime de séparation → indemnité de départ; de cessation d'emploi	6
$pallier \grave{a} \rightarrow pallier$	5
questionner la vocation → contester, mettre en doute, s'interroger sur	5
séance de <u>réchauffement</u> → échauffement	5
après que [] aient abaissé (indicatif et non subjonctif) → eurent	4
<u>fabriquant</u> → fabricant	4
prendre une chance → courir ou prendre des risques	4
rencontrer les paiements → régler; ~ les objectifs → atteindre	4
prendre les <u>rennes</u> → rênes	4
symbole: $\underline{15\text{h}30} \rightarrow 15 \text{ h} 30; 430 \underline{\text{lbs}} \rightarrow \text{lb}; \underline{60\%} \rightarrow 60 \%$	4
cahier $\underline{de}$ charges $\rightarrow$ des	3
être <u>confortable</u> → à l'aise	3
à l'endos → au dos, au verso_	3
juridiction → compétence	. 3
retourner un appel → rappeler	3
<u>Saint-Joseph</u> → saint Joseph	3
siéger sur le conseil → siéger au, faire partie du	3
se sont <u>succédés</u> → succédé	3
$\underline{\text{sur}}$ la rue $\rightarrow$ dans	3
équipe tissée <u>serrée</u> → serré	3
annonces classées → petites annonces	2
<u>carte</u> de la ville $\rightarrow$ plan	2
<u>compléter</u> un formulaire → remplir	2
tout sport confondu → tous sports confondus	2
des effluves <u>turques</u> , <u>libanaises</u> → turcs, libanais	2
estimé → devis, évaluation, estimation	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
donner une main d'applaudissements → applaudir chaleureusement	2
<u>ça regarde mal</u> → les choses s'annoncent, se présentent mal	2

# Répartition des erreurs par catégorie

	Occurrences	%
Anglicismes et calques:	122	43,11
il a <u>introduit</u> les deux vedettes → présenté		
ajouter des <u>items</u> $\rightarrow$ articles		
$prix \underline{régulier} \rightarrow courant$		
centre <u>d'achats</u> → centre commercial		
levée de fonds → campagne de financement, collecte de fonds	8	
Fautes de genre :	14	4,95
<u>la belle asphalte toute neuve</u> $\rightarrow$ le bel asphalte tout neuf		
d' <u>une</u> astérisque → un		
l'exercice devient <u>caduque</u> → caduc		
à l'orbite <u>iranien</u> → iranienne		
ses soldes $\underline{importantes} \rightarrow importants$		
Impropriétés :	36	12,72
la mention <u>ci-haut</u> → ci-dessus		
$\underline{\text{enligner}} \rightarrow \text{aligner}$		
rejoindre → joindre		
en <u>isolation</u> → isolement		
<u>repère</u> de brigands → repaire		
Orthographe grammaticale:	63	22,26
Robert nous <u>aident</u> tous → aide	00	,
fourgonnette <u>bleue foncée</u> → bleu foncé		
ont entendus des cris → entendu		
n'a pas toujours <u>fournis</u> → fourni		
a <u>nuit</u> aux résultats → nui	Ē w	
Orthographe lexicale:	36	12,72
pas de <u>dictat</u> → diktat	30	1.209.120
Georges Sand → George		
trois <u>palliers</u> de gouvernement → paliers		
requête en session volontaire → cession		
il $\underline{\text{sussure}} \rightarrow \text{susurre}$		
Divers		
Archaïsmes, barbarismes, contresens, majuscules et minuscule	es	
symboles:	1 <u>2</u>	4,24
Track	202	100.00
Total:	283	100,00

### Raymond Gagnier 7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et n° de télécopieur : 514 352-1815 Télécopie

Date: Le jeudi 28 février 2008

Destinataire:

Expéditeur: Raymond Gagnier

Votre nº de télécopieur : 514 282-6915

Nombre total de pages : 2

Message

Objet : Votre article intitulé Cascades souffre d'une guerre dans les supermarchés

Monsieur,

« Les grands acteurs du domaine des supermarchés ont commencé à demander des réductions de prix à Cascades après que des fournisseurs américains <u>aient</u> abaissé les leurs, profitant de la dépréciation du dollar US. »

Voici ce que dit Marie-Éva de Villers au sujet de la locution après que :

Cette locution conjonctive qui exprime une notion réalisée, est suivie de l'indicatif, alors que la locution avant que, qui exprime une notion non encore réalisée, exige le subjonctif. [Ex. :] Après que la marchandise aura été livrée, mais avant que la marchandise soit livrée<sup>1</sup>.

Le journaliste et ancien correcteur-réviseur Bernard Laygues précise :

[...] Logiquement, contre l'habitude répandue, la locution après que appelle l'indicatif, mode du réel : l'action a été, est ou sera accomplie (Charles Trenet chantait bien « ... [longtemps après que les poètes] ont disparu... »). Elle peut aussi induire le conditionnel (« Il irait après qu'on l'aurait voulu »). Avant que entraîne le subjonctif, mode du souhait, de l'attente, du doute (« Avant qu'ils n'aient disparu... »)<sup>2</sup>.

#### → eurent abaissé

1. Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 106.

2. Bernard Laygues, Évitez de dire... Dites plutôt..., coll. Les dicos d'or de Bernard Pivot, Paris, Albin Michel, 2003, p. 140.

7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et nº de télécopieur : 514 352-1815

Télécopie

Date: Le vendredi 29 février 2009

Destinataire:

Votre n° de télécopieur : 514 Expéditeur : Raymond Gagnier Nombre total de pages : 1

#### Message

Objet: Petite observation d'ordre linguistique Monsieur,

Entendu durant le bulletin de nouvelles vers 17 h 30 au sujet de Steve Seide :

« [...] <u>éligible</u> à une libération conditionnelle [...] »

Concernant le mot éligible, le *Nouveau Petit Robert* mentionne ce qui suit : « Qui remplit les conditions requises pour pouvoir être élu, et SPÉCIALT pour être élu député<sup>1</sup>. »

Dans le *Multidictionnaire*, Marie-Éva de Villers précise qu'être éligible est un « Anglicisme au sens de **être admissible à, avoir droit à**. [Ex. :] *Elle est admissible* (et non éligible) à ce concours, à cette bourse<sup>2</sup>. »

C'est ce que dit aussi le linguiste Camil Chouinard : « Le mot ÉLIGIBLE n'a qu'un sens en français : qui peut être élu. On peut être ÉLIGIBLE comme député, comme maire, comme président d'un organisme, etc. Par contre, on peut être ADMISSIBLE à l'assurance-emploi. Un enfant peut être ADMISSIBLE aux allocations familiales. C'est un anglicisme de dire qu'on est éligible au régime d'assurance-maladie; on y est ADMISSIBLE. Également, il faut dire qu'on est ADMISSIBLE et non pas éligible à un concours. La difficulté vient du fait qu'en anglais le mot <u>eligible</u> s'emploie dans tous ces cas<sup>3</sup>. »

#### $\rightarrow$ admissible

- 1. Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2007, p. 838.
- 2. Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 524.
- 3. Camil Chouinard, 1300 pièges du français parlé et écrit, Montréal, Libre Expression, 2001, p. 16.

7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et nº de télécopieur : 514 352-1815

Télécopie

Date: Le mardi 4 mars 2008

Destinataire:

Expéditeur: Raymond Gagnier

Votre nº de télécopieur : 514 285-4816

Nombre total de pages : 2

#### Message

Objet : Votre article intitulé Comment dénicher ses employés Monsieur,

« N'empêche que c'est par le bouche à oreille qu'il a réussi à combler deux postes—clef au sein de sa PME : son aide-pâtissier et sa cuisinière. »

Concernant l'emploi du mot clé (ou clef) en apposition, voici ce que nous dit Marie-Éva de Villers : « En apposition, le nom s'écrit avec ou sans trait d'union et les deux mots prennent la marque du pluriel. [Ex. :] Des postes(-) clés, des mots(-) clés, des industries(-) clés<sup>1</sup>. »

#### $\rightarrow$ postes-clefs

« Cela sans aucun frais »

Marie-Éva de Villers nous rappelle ce qui suit au sujet de l'adjectif aucun :

[...] 3. Aucuns, aucunes.

L'adjectif aucun ne s'emploie au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier ou qui a un sens particulier au pluriel. [Ex. :] Aucuns frais. Aucunes funérailles<sup>2</sup>.

C'est aussi ce que nous dit Jean-Paul Colin :

AUCUN forme Le pluriel est rare : on le rencontre devant un substantif dépourvu de singulier (comme frais) ou qui change de sens au pluriel (comme gage) : Aucunes ténèbres ne m'ont paru plus épaisses que celles-là. Sans aucuns frais, aucuns gages. [...]<sup>3</sup>

#### → aucuns

- 1. Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Québec Amérique, 2003, p. 290.
- 2. Ibid., p. 134.
- 3. Jean-Paul Colin, *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994, (collection Les usuels du Robert), p. 44.

Salutations!

Membre de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) L'Association travaille à l'amélioration de la qualité linguistique de la langue publique, c'est-à-dire du législateur, de l'administration, des médias, des entreprises, des associations et de la publicité

### Raymond Gagnier 7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et n° de télécopieur : 514 352-1815 Télécopie

Date: Le vendredi 2 mai 2009

Destinataire:

Expéditeur : Raymond Gagnier

Votre nº de télécopieur : 514 285-4816

Nombre total de pages : 2

#### Message

Objet : Votre article intitulé *Pourquoi Bégin et pas Koivu?* Monsieur,

« - Demander à Jacques Demers, lui qui semble bien connecté avec l'au-delà, d'aller prier la bonne <u>Sainte-Anne</u>, comme il l'avait fait en 1993, pour que le Canadien finisse par en mettre une couple dedans? »

Voici ce que dit Paul Roux au sujet du mot saint :

« Quand ce mot qualifie le saint lui-même, il s'écrit sans majuscule et sans trait d'union.

[Ex. :] Un film consacré à saint François d'Assise. La bonne sainte Anne.  $[...]^1$  »

#### → la bonne sainte Anne

1. Paul Roux, Lexique des difficultés du français dans les médias, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Les Éditions La Presse, 2004, p. 241.

7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et nº de télécopieur : 514 352-1815

Télécopie

Date: Le samedi 7 juin 2008

Destinataire:

Expéditeur : Raymond Gagnier

Votre nº de télécopieur : 514 985-3360

Nombre total de pages : 2

Message

Objet : Votre article (d'hier) intitulé Un grand disque de pop métisse québécoise!

Monsieur,

« Ouanani écrit ses textes, mais les mélangent autant que sa musique, »

Prière de se rappeler, selon les auteurs Bled :

LE, LA, LES, L' DEVANT LE VERBE

Quels que soient les mots qui le précèdent, le verbe s'accorde toujours avec son sujet.

[Exemples]: Je ne sais pas très bien amuser les enfants, je les **regarde**, je les **écoute**, je les **aime**, mais je ne sais guère inventer les choses qui les **amusent** (Duhamel).

Les enfants l'adoraient; lui ne les aimait pas (Stendhal)<sup>1</sup>.

N.B. En transposant les verbes, on obtiendrait ceci:

« Ouanani *mélange* ses textes, mais les *écrit* [ou *écrivent*?] autant que sa musique. » D'emblée, le verbe doit être au singulier.

- → mais les *mélange*
- « Si Ouanani joue bien ses cartes, il pourrait devenir, un groupe majeur, <u>toute</u> <u>catégorie confondue.</u> »

Au verbe CONFONDRE, le *Petit Robert* nous donne les exemples suivants : « [...] *Le nombre des touristes, toutes nationalités confondues*. LOC. *Toutes choses confondues* : sans faire le détail<sup>2</sup>. »

- → toutes catégories confondues
- 1. E. & O. Bled, Cours supérieur d'orthographe, Paris, Classsiques Hachette, 1986, p. 80.
- 2. Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2007, p. 504.

Salutations!

Membre de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) L'Association travaille à l'amélioration de la qualité linguistique de la langue publique, c'est-à-dire du législateur, de l'administration, des médias, des entreprises, des associations et de la publicité

7340, av. Champchevrier, Anjou (Québec) H1J 1W6 No de téléphone et nº de télécopieur : 514 352-1815

Télécopie

Date: Le mardi 7 octobre 2008

Destinataire:

Votre nº de télécopieur : 514 597-5404

**Expéditeur :** Raymond Gagnier **Nombre total de pages :** 1

#### Message

Madame,

Entendu ce matin vers 7 h12 au sujet de la rencontre de Jean Charest avec le gouverneur du Vermont :

« [...] de juridiction fédérale [...] »

Voici ce que dit Paul Roux au sujet de l'emploi du mot juridiction :

« Ce mot est un anglicisme au sens de compétence.

[Ex. :] \*Les questions municipales relèvent de la compétence des provinces.

Le mot autorité peut aussi être utilisé dans ce contexte.

•Certaines activités d'Hydro-Québec pourraient relever de l'autorité fédérale<sup>1</sup>. »

Voici ce que dit aussi Camil Chouinard au sujet du mot juridiction : **JURIDICTION** et **COMPÉTENCE** 

Il faut éviter de confondre les mots JURIDICTION et COMPÉTENCE. Le mot JURIDICTION a une portée strictement judiciaire, c'est-à-dire qu'il concerne les tribunaux. La JURIDICTION, c'est le pouvoir de juger; c'est aussi le territoire où un juge exerce son pouvoir. C'est pourquoi un maire, un ministre et aussi un gouvernement ne sauraient parler de leur juridiction. Ces autorités n'ont pas de juridiction, elles ont une COMPÉTENCE, des COMPÉTENCES. Les gouvernements, donc, ont des COMPÉTENCES, c'est-à-dire des domaines où s'exerce leur autorité. Ainsi, l'éducation et la santé sont, au Canada, de COMPÉTENCE PROVINCIALE. Les affaires étrangères, le Code criminel, la navigation en mer sont de COMPÉTENCE FÉDÉRALE. En anglais, par contre, et c'est de là que vient parfois notre confusion, le mot jurisdiction équivaut au terme français COMPÉTENCE. C'est pourquoi on dit correctement, en anglais : Health and Education come within the jurisdiction of the provinces<sup>2</sup>.

### → de compétence fédérale

- 1. Paul Roux, *Lexique des difficultés du français dans les médias*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Les Éditions La Presse, 2004, p. 162.
- 2. Camil Chouinard, 1500 pièges du français parlé et écrit, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Les Éditions La Presse, 2006, p. 188.